

Journal de Roubaix

Soixante-troisième année N° 22.

Administration, 71, Grande-Rue, à Roubaix

SAMEDI 9 NOVEMBRE 1918.

10 CENTIMES
LE NUMÉRO

Bureaux et Rédaction : ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, 33, rue Carnot

Les Annonces sont reçues aux
Bureaux du Journal.

Les Plénipotentiaires allemands et le maréchal Foch

VERS LA PAIX

Les parlementaires allemands se rendent auprès de Foch

On mande de Berlin, 6 novembre :

LA DÉLÉGATION ALLEMANDE CHARGÉE DE CONCLURE UN ARMISTICE ET D'ENTAMER DES NÉGOCIATIONS DE PAIX EST PARTIE DE BERLIN, AUJOURD'HUI APRÈS-MIDI, POUR LE FRONT OCCIDENTAL.

Le maréchal Foch a reçu les délégués assisté de sir Rosselyn Wemyss, délégué naval de la Grande-Bretagne.

Pas de Débat sur la Paix avant l'acceptation des Clauses d'Armistice

Londres, 7 Novembre.

L'agence Reuter, dit que le Gouvernement Allemand a désigné une délégation de quatre membres pour examiner les conditions de l'armistice avec les alliés et que ces délégués : les généraux von Grundell, et von Winterfeldt, et les amiraux Meurer et von Hintze, étaient partis dans la journée même pour le front occidental.

On déclare dans les milieux autorisés qu'il ne saurait y avoir de conférence de paix que lorsque l'Allemagne, reconnaissant la défaite, aura rempli toutes les conditions de l'armistice et accepté, de façon indiscutable, de donner toutes les compensations pour les dommages causés par ses armées et les pertes infligées à la marine marchande par ses sous-marins.

La Bavière exige la Signature de l'Armistice

Berne, 7 novembre. — On dit que M. Dandl, président du Conseil de Bavière, aurait adressé au Gouvernement allemand, au nom du Gouvernement bavarois, une note d'un caractère particulièrement pressant pour lui faire savoir que, si l'armistice n'était pas conclu sans délai, il se verrait obligé de donner officiellement aux troupes bavaroises sur le front l'ordre de réintégrer immédiatement la Bavière.

Ces mesures, préciserait cette note, sont nécessitées par la menace militaire exercée sur la frontière du sud par les Alliés ainsi que par la situation intérieure.

Un Appel du Chancelier au peuple allemand

Berne, 7 novembre.

Le chancelier d'empire vient de publier, à la date du 6 novembre la proclamation suivante adressée au peuple allemand :

Le président Wilson a répondu aujourd'hui à la note allemande en disant que ses alliés ont approuvé, à l'exception de la liberté des mers, les quatorze points par lesquels il a résumé ses conditions de paix en janvier dernier.

Il ajoute que les conditions d'armistice seront communiquées par le maréchal Foch.

Les conditions nécessaires pour entamer les négociations de paix et d'armistice se trouvent dès maintenant réunies.

Pour mettre fin aux massacres, une délégation allemande a été chargée de conclure l'armistice et d'entamer les négociations en faveur de la paix. Cette délégation est partie pour le front occidental.

Le succès de ces négociations serait gravement compromis par des troubles et le manque de discipline. Pendant plus de quatre années, le peuple allemand a supporté dans la concorde

et dans le calme les souffrances et les lourds sacrifices de la guerre. A l'heure décisive, au moment où l'union absolue du peuple allemand peut détourner de grands dangers pour son avenir, si les énergies intérieures de la nation lui faisaient défaut tout à coup, les conséquences en seraient incalculables. Le maintien de l'ordre et une discipline librement consentie sont, dans ces heures décisives, une nécessité absolue dont tout gouvernement démocrate doit faire un devoir à la nation.

Que chaque citoyen prenne donc conscience de la haute responsabilité qu'il a envers le peuple en se soumettant à son devoir.

Le Général de Winterfeld

Pendant les grandes manœuvres qui se déroulaient, en Tarn-et-Garonne, en 1913, un accident d'automobile se produisit, dont les conséquences faillirent être très graves.

Il y eut plusieurs blessés, dont l'attaché allemand,



L'ANCIEN COLONEL VON WINTERFELDT, aujourd'hui général, qui fait partie du groupe des plénipotentiaires allemands

le lieutenant-colonel von Winterfeldt, qui se trouva pris sous la lourde voiture.

Aussitôt qu'il apprit l'accident, M. Poincaré, président de la République, et M. Etienne, ministre de la Guerre, vinrent prendre de ses nouvelles. L'Allemand remercia le Président de cette marque de sympathie.

Le ministre accordait au blessé la croix d'officier de la Légion d'honneur, qui lui était remise par le général de Castelnaud.

Le blessé, dans une interview, exprima toute sa gratitude.

A la déclaration de guerre, l'officier, passé en Espagne et promu, depuis, général, a pris la direction du service de propagande et d'espionnage — contre les alliés, et particulièrement contre la France, — à Saint-Sébastien.

Il fait partie, aujourd'hui, de la délégation allemande envoyée au maréchal Foch pour prendre connaissance des conditions d'armistice.

EN ALLEMAGNE

Le Mouvement révolutionnaire croît d'heure en heure

Copenhague, 6 novembre. — Le mouvement révolutionnaire, en Allemagne, croît d'heure en heure. Des troubles plus ou moins graves sont signalés dans de nombreuses villes d'Allemagne. Le « Vorwaerts » dépeint la situation comme étant excessivement critique.

AU SÉNAT

Discours de MM. Dubost et Pichon

Le Sénat déclare :

« Le citoyen Clémenceau et le maréchal Foch ont bien mérité de la Patrie. »

Le Sénat a tenu, jeudi, une séance solennelle.

Discours de M. Dubost

Son président, M. Dubost, a rappelé que deux de nos alliés, l'Italie et la Serbie, viennent de conquérir, à la pointe de l'épée, une partie de leurs frontières légitimes et naturelles, et que l'Italie s'était rangée à nos côtés, alors que nous représentions le droit plus que la force. Aujourd'hui, le droit et la force réunis lui restituent, après des siècles de séparation, ses terres et ses fils irredentés.

La Serbie, de l'abîme de misère où elle était plongée, surgit, en une chevauchée épique, à la gloire et à la liberté !

Et maintenant, pour l'Italie, pour la Serbie, pour tous les alliés, la guerre continue. Elle continuera jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la sécurité totale dont ils ont besoin, les garanties nécessaires à la défense de la liberté et de la civilisation !

Ces paroles sont vigoureusement applaudies.

Discours de M. Pichon

Au nom du Gouvernement, le ministre des Affaires étrangères s'associe aux paroles de M. Antonin Dubost.

La Belgique, ajoute-t-il, la glorieuse Belgique (Vifs applaudissements), victime de l'un des crimes les plus ignominieux de l'histoire (Nouveaux applaudissements), reprenant chaque jour, sous la conduite de son roi, une part du sol qui lui avait été volé, le retrouve dans un amoncellement de débris, mais plus libre et avec des habitants plus fiers, plus indépendants et plus jaloux que jamais de leur complète indépendance.

Les parlementaires allemands en route pour le front de France, où ils entendront le chef français des armées alliées, accompagné du représentant naval de la Grande-Bretagne, leur communiquer les conditions de l'armistice que l'Allemagne nous a sollicité de lui accorder.

Voilà les résultats acquis des foudroyantes victoires remportées par les alliés depuis près de quatre mois sur tous les fronts de bataille (Vifs applaudissements).

Ce n'est pas la paix, ce n'en est que l'aurore, mais c'est une aurore lumineuse qui annonce au monde pour une heure qui ne saurait être bien lointaine, après les sombres jours que nous avons traversés dans le sang et dans les ruines, les jours de réparation, de justice et de fraternité. (Vifs applaudissements.)

Honneur à ceux qui les ont préparés, Messieurs ! Honneur à nos alliés à qui nous les devons pour une grande part ! Honneur à nos armées de terre et de mer ! (Acclamations et bravos prolongés), qui ont dépassé, en valeur et en héroïsme, tout ce que connaissait notre Histoire, pourtant si féconde en impérissables souvenirs de gloire militaire, dont la tradition se renouveau dans une éclatante victoire réparatrice des deuils et douleurs de la Patrie, non plus pour d'éphémères conquêtes, mais pour le triomphe éternel du droit et pour le bien commun de l'humanité. (Applaudissements prolongés.)

L'assemblée entière se lève et fait une ovation au ministre des Affaires étrangères.

« Le citoyen Clémenceau et le maréchal Foch ont bien mérité de la Patrie. »

Avant de lever la séance, le Sénat adopte, à l'unanimité, la proposition de loi suivante :

ARTICLE 1^{er}. — Les armées et leurs chefs, Le citoyen Georges Clémenceau, président du Conseil et ministre de la guerre,

Le maréchal Foch, généralissime des armées alliées, ont bien mérité de la patrie.

ARTICLE 2. — Le texte de la présente loi sera gravé pour demeurer permanent dans toutes les mairies et dans toutes les écoles de la République.

La montre du baron de Lancken retardée

Le baron allemand von der Lancken, chef du département politique à Bruxelles, a adressé, au ministre d'Espagne à Bruxelles les questions suivantes :

Les gouvernements neutres d'Espagne et de Hollande seraient-ils prêts à prendre sous leur protection tous les charbonnages belges, et les stocks de charbon, après l'évacuation des troupes allemandes, et à assurer, vis-à-vis du gouvernement allemand la garantie